

Arboviroses

Nouvelle-Aquitaine

POINT ÉPIDÉMIOLOGIQUE RÉGIONAL

08 août 2023

En collaboration avec :

L'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine



Virus du Nil occidental (virus West Nile)

L'infection à virus West Nile est une maladie à déclaration obligatoire transmise par les moustiques du genre *Culex*, actifs de juin à fin novembre. Ces moustiques sont endémiques dans l'Hexagone.

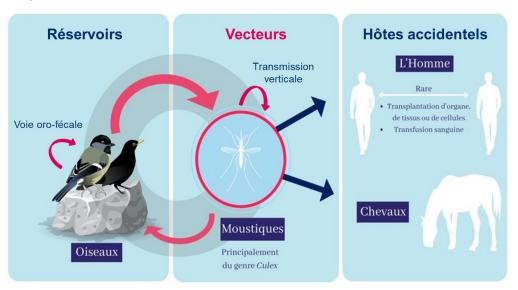
Fin juillet 2023, des cas humains autochtones ont été identifiés pour la première fois en région Nouvelle-Aquitaine en Gironde.

Cycle de transmission

Les moustiques se contaminent en se nourrissant sur des oiseaux infectés. Les moustiques ainsi infectés peuvent alors transmettre le virus à l'Homme ou au cheval qui sont des hôtes accidentels. L'Homme et le cheval sont des « impasses épidémiologiques » : un moustique ne peut pas se contaminer en piquant un Homme ou un cheval infecté. Par ailleurs, il n'y a pas de transmission interhumaine directe.

Toutefois, une transmission interhumaine par transfusion sanguine, transplantation d'organes, de tissus ou de cellules est possible (Figure 1).

Figure 1. Cycle de transmission du virus West Nile



Signes cliniques chez l'Homme

Si la majorité des cas (environ 80 %) sont asymptomatiques ou peu symptomatiques, 20 % des personnes infectées présentent un syndrome pseudo-grippal (fièvre, douleurs articulaires et musculaires, asthénie, maux de tête) parfois accompagné d'une éruption cutanée. Des complications neurologiques (méningite, encéphalite, polyradiculonévrite) surviennent dans moins de 1 % des cas, notamment chez les personnes immunodéprimées ou âgées.

Epidémiologie

Jusqu'en 2021 dans l'Hexagone, les cas équins et humains d'infection à virus West Nile étaient identifiés dans les départements du pourtour méditerranéen (dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse et Occitanie). Moins de 10 cas humains autochtones par an étaient identifiés, excepté en 2018 (épidémie d'ampleur européenne, 27 cas humains en France).

En 2022, 6 cas humains autochtones ont été identités (tous en région PACA) et 9 cas équins autochtones dont 3 dans le département de la Gironde. En France, il s'agissait de la première identification du virus West Nile en dehors du pourtour méditerranéen.

Fin juillet 2023, des cas humains autochtones ont été signalés pour la première fois en région Nouvelle-Aquitaine. Au 08 août 2023, 7 cas humains ont été identifiés en Gironde (4 cas confirmés et 3 en attente de confirmation); tous ces cas résident dans la Métropole bordelaise ou dans une commune proche. Ces cas témoignent d'une extension de la circulation virale dans l'Hexagone. Un cas équin autochtone a par ailleurs été rapporté en Gironde. Ces cas (équins et humains) sont les premiers rapportés en France pour la saison 2023.

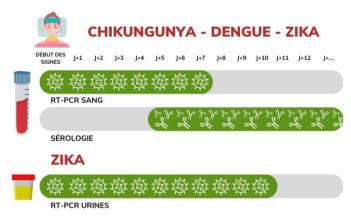
Chikungunya, dengue et Zika

Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des maladies à déclaration obligatoire transmises par les moustiques du genre Aedes, actifs du mois de mai au mois de novembre. Au cours de cette période, des interventions de démoustication sont réalisées autour des lieux fréquentés par les cas afin de limiter le risque de transmission et l'apparition de cas autochtones. Tous les départements de Nouvelle-Aquitaine sont colonisés par les moustiques du genre Aedes, à l'exception de la Creuse.

Diagnostic

Figure 2. Diagnostic clinique et biologique du chikungunya, de la dengue et du Zika





Situation épidémiologique

En Nouvelle-Aquitaine

Du 1^{er} mai au 04 août 2023, 39 cas importés de dengue ont été identifiés, dont près de la moitié en Gironde (46 %). Pour rappel, 30 cas importés de dengue avaient été identifiés entre le 1^{er} mai et le 30 novembre 2022 dans la région.

Afin de limiter l'apparition de chaînes de transmission autochtones, 71 prospections entomologiques (recherche des moustiques) et 40 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés autour des cas domiciliés ou de passage dans la région (Tableau 1).

Dans l'Hexagone

Du 1^{er} mai au 04 août 2023, 256 cas importés de dengue et 5 cas importés de chikungunya ont été identifiés.

Les cas de dengue revenaient principalement d'un séjour aux Antilles (63 cas de Guadeloupe et 61 de Martinique), de Thaïlande (22 cas) et de Côte d'Ivoire (20 cas).

Par ailleurs, deux cas autochtones de dengue ont été identifiés dans les Bouches-du-Rhône (données arrêtées au 04 août 2023).

En Outre-mer

Plusieurs foyers épidémiques sont actuellement actifs en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane.

Pour plus d'informations sur la situation en Outre-mer : voir le site de Santé publique France.

<u>Tableau 1</u>. Nombre de cas importés de dengue, de prospections entomologiques et de traitements de lutte anti-vectorielle, par département, du 1^{er} mai au 04 août 2023, Nouvelle-Aquitaine

Département	Cas importés de dengue (confirmés ou probables)	Nombre de prospections entomologiques réalisées autour des cas	Nombre de traitements de lutte anti-vectorielle réalisés
16- Charente	0	0	0
17- Charente-Maritime	6	19	1
19- Corrèze	1	1	0
23- Creuse	0	0	0
24- Dordogne	3	4	4
33- Gironde	18	27	23
40- Landes	3	3	1
47- Lot-et-Garonne	1	3	3
64- Pyrénées-Atlantiques	6	10	8
79- Deux-Sèvres	0	0	0
86- Vienne	0	2	0
87- Haute-Vienne	1	2	0
Nouvelle-Aquitaine	39	71	40

Comment signaler un cas?

Les cliniciens et les laboratoires doivent procéder sans délai au signalement de tout résultat biologique positif pour l'une de ces 4 pathologies à la plateforme de veille sanitaire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, par tout moyen approprié, en utilisant :

- la fiche Cerfa de notification d'une MDO (chikungunya, dengue, Zika, West Nile) ou
- la fiche de renseignements cliniques accompagnant le prélèvement (chikungunya, dengue, Zika)

Les coordonnées de la cellule de veille, d'alerte et de gestion sanitaire de l'ARS Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

- @ ars33-alerte@ars.sante.fr
- 🔇 0809 400 004
- 🖨 05 67 76 70 12

Nous remercions l'ensemble des acteurs impliqués dans la surveillance des arboviroses.

Mesures de prévention

Les mesures de prévention les plus efficaces contre ces pathologies sont la protection contre les piqûres de moustique et la lutte contre les gîtes larvaires.

Protection contre les piqures de moustiques

Les mesures de prévention les plus efficaces pour se prémunir des piqûres de moustiques sont :

- Porter des vêtements couvrants et amples ;
- Utiliser un répulsif cutané, conseillé par votre pharmacien, sur les zones de peau découvertes ;
- Utiliser des moustiquaires sur les ouvertures (portes, fenêtres) si nécessaire ;
- Dormir sous une moustiquaire;
- Utiliser des ventilateurs et éventuellement des climatiseurs (les moustiques n'aiment pas les endroits frais);
- Utiliser des diffuseurs électriques à l'intérieur des habitations;
- Utiliser des serpentins insecticides uniquement à l'extérieur.

Lutte contre les gîtes larvaires

Les femelles moustiques pondent leurs œufs dans des récipients et des réservoirs artificiels où l'eau peut stagner (même dans de très petites quantités d'eau pour les moustiques du genre *Aedes*). Supprimer et vider tous les endroits et objets pouvant retenir de l'eau de pluie permet donc d'empêcher les moustiques de pondre et de proliférer!

Pour limiter le développement des moustiques autour de son domicile, il convient donc de :

- Couvrir les réserves d'eau avec une moustiquaire ou du tissu afin de les rendre hermétiques ;
- Nettoyer les gouttières et caniveaux ;
- Vider ou ranger tout récipient pouvant contenir de l'eau (astuce : remplir les coupelles de sable) ;
- Éviter les dépôts sauvages de déchets.

En savoir plus

Site de Santé publique France : dossier <u>maladies à transmission vectorielle</u>, données épidémiologiques <u>chikungunya</u>, <u>dengue</u>, <u>Zika en France métropolitaine</u>, informations sur le <u>virus West Nile</u>

Site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : dossier moustique tigre

Portail de signalement du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Site du ministère de la Santé et de la Prévention : dossier sur les moustiques vecteurs de maladies

Site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : conseils aux voyageurs

Citer ce document : Arboviroses. Point épidémiologique hebdomadaire, Nouvelle-Aquitaine, situation au 08 août 2023. Santé publique France Nouvelle-Aquitaine 3p.

Directrice de publication : Dr Caroline Semaille

Rédacteur en chef : Laurent Filleul

Équipe de rédaction : Philémon Bassan, Anne Bernadou, Christine Castor, Sandrine Coquet, Caroline Couturier, Gaëlle Gault, Fifamé Gbagonou, Alice Herteau, Anaïs Lamy, Laure Meurice, Damien Pognon, Anna Siguier, Pascal Vilain

Contact presse : presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion: Santé publique France, 12 rue du Vale d'Osne, 94 415 Saint-Maurice Cedex, www.santepubliquefrance.fr